

La lettre des psychologues

n°61 bis, mars 2020



Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)

L'année 2020 serait-elle l'année des psychologues ? A quel prix ?

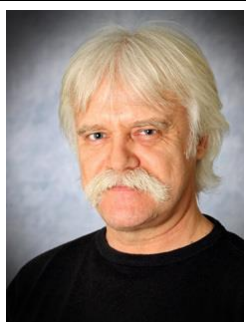
Le rapport de l'IGAS, en date d'octobre 2019, sur la prise en charge coordonnée des troubles psychiques parle essentiellement des psychologues. **Tout en reconnaissant qu'ils sont indispensables** dans le système actuel de santé et que **le remboursement de leurs actes devrait se généraliser**, il propose, sans aucune élaboration avec la profession, de **les paramédicaliser** et de les placer sous tutelle médicale pour satisfaire la politique du gouvernement.

Les rapporteurs ont consulté 133 personnes, dont 55 % médecins et 12 % psychologues (4 % universitaires et 8 % praticiens). Notre avis ne pèse pas lourd face au poids du "médico-économique" et pourtant, il paraît que nous sommes les premiers concernés !!!

A lire sur [communiqué des psychologues CGT sur le rapport de l'IGAS](#)

La pétition [l'accès direct aux psychologues : un enjeu de santé publique](#) compte plus de 17.000 signatures à la mi-mars. Objectif : 25.000 signatures

Réaction d'A. CICCONE au rapport de l'IGAS



« **Ce rapport est scandaleux.** Il discrédite l'ensemble de la profession, il insulte tous les psychologues, et tous ceux qui les forment, mais aussi tous les citoyens en situation de souffrance psychique – quelle qu'elle soit – qui font appel ou qui sont aidés par des psychologues. Ce mépris est intolérable.... »

A lire sur [rapport IGAS : des propos inacceptables](#)

Modification du jury des concours

Le ministère prépare un **arrêté** qui modifierait la composition du concours dans la fonction publique hospitalière. **Le représentant de l'ARS y serait remplacé par la direction de l'établissement organisateur.**

Nous demandons le maintien du principe d'indépendance du jury de recrutement des psychologues, l'indépendance est garantie par une composition exclusive de membres extérieurs à l'établissement et distincts du pouvoir de nomination.

A lire sur [communiqué des psychologues de la CGT](#)

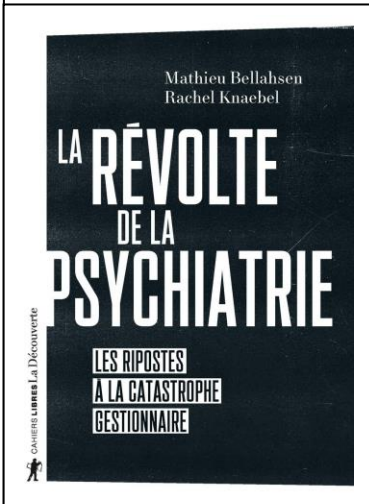
Les troubles de l'enfant sous la tutelle du secrétariat aux handicapés

Sophie Cluzel, la secrétaire d'État aux handicapés est placée sous la responsabilité du premier ministre.

L'autisme et les TND sont maintenant de son registre et non du ministère de la santé. Le nombre de patients va ainsi chuter vertigineusement. On comprend mieux que le handicap est la priorité du quinquennat !

A lire sur [autisme et troubles du neuro-développement](#)

Rachel Knaebel (journaliste à Bastamag) et Mathieu Bellahsen publient : [La révolte de la psychiatrie](#)



Cet essai retrace d'abord l'histoire de cette catastrophe gestionnaire. Il montre comment la psychiatrie de secteur, promouvant des soins tournés vers l'émancipation des patients, a été étouffée au profit de la gestion normalisante de la « santé mentale » et par une nouvelle neuropsychiatrie : le patient comme être humain n'est plus au centre du soin, sont surtout pris en compte les troubles de son cerveau. Ce qui a facilité une attaque en profondeur du service public. Mathieu Bellahsen et Rachel Knaebel relatent les combats de professionnels et de patients pour l'introduction de contre-pouvoirs dans l'institution psychiatrique. Un livre d'espoir pour les familles, les patients et les soignants, qui ouvre les pistes d'un futur émancipateur pour la psychiatrie et la démocratie.

[Le suicide d'un psychologue de l'hôpital d'Argenteuil reconnu comme accident du travail - Le Parisien](#)

En octobre 2017, un neuropsychologue de l'hôpital d'Argenteuil se donnait la mort à son domicile. Un peu plus de deux ans plus tard, et après plusieurs refus, l'Assurance maladie a finalement accepté de requalifier ce geste en accident du travail. Cette reconnaissance est suffisamment rare pour être signalée.

Une jurisprudence qui peut nous servir.

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle

La recherche à l'épreuve du darwinisme social

La **loi de programmation de la recherche** sera présentée ce printemps. Elle constitue l'éloge d'une vision de la recherche où seul le plus fort survit. Un milieu qui valorise la **compétition acharnée**, où tous les coups sont permis pour capter des financements, où seule compte la **quête de résultats visibles et exploitables sur le court terme**. L'inverse de ce que les scientifiques demandent : du temps, de l'autonomie, de la coopération et des moyens pour travailler en équipe et avancer dans la recherche fondamentale. 1/3 des effectifs universitaires sont précaires et tous consacrent une part croissante de leur temps non pas au travail scientifique, mais à la recherche de financements. Faute de crédits, de nombreux laboratoires, en particulier en sciences humaines et sociales, sont condamnés.



[le personnel universitaire s'est déjà mobilisé le 5 mars](#) et poursuit sa lutte.

CMPP

Les réactions se multiplient pour défendre les CMPP. Lisez le [communiqué FFPP - CMPP](#).

Manifestation réussie à Bordeaux le 13 mars, soutenue par la CGT et SUD. Regardez la [vidéo](#)

La lutte se poursuivra après l'épisode du Covid 19

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière